

01/10

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION**CONSEIL DE L'INSTITUT****PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 23 JANVIER 2018****Présents :**

Luc AZOULAY, Catherine BLANC, Florent BONAVENTURE, Clément DELORAS, Solène DELUSSEAU-JELODIN, Nicolas DUNGAN, Grégoire ÉTRILLARD, Maxime GABORIT, Nicolas GUERRERO (départ à 10h30), François HEILBRONN, François HOULLIER (départ à 10h30), Gessica JEAN, Marc LAZAR (départ à 10h00), Jeanne LAZARUS, Emmanuel LAZEGA, Romaric LAZERGES, Marie-Christine LEMARDELEY, Josselin MARC (départ à 10h30), Alexandre MARIANI (départ à 9h45), Vincent MARTIGNY, Nicolas METZGER, Vincent MORANDI, Pierre MEIGNANT, Karoline POSTEL-VINAY, Anastasia STEINLEIN.

Absents ou excusés

Céline BENTZ, Olivier BORRAZ, Hadrien CLOUET, Laura DUQUESNE, Frédéric GROS, Alexandre HENNION, Samuel KHALIFA, Pap NDIAYE, Pauline PANNIER, Laure PESQUET, Emeline QUINTIN, Marie RASSAT, Victor RENAUDIER, Nicolas SAUGER, Anaëlle SUBERBIE, Camille THOMAS-ORTEL, Clément VERDEIL.

Assistaient à la séance :

Charline AVENEL	secrétaire générale de l'Institut d'études politiques de Paris
Charlotte DEGOULET	Cabinet JLL
Michel GARDETTE	directeur de l'information scientifique
Ismahane GASMI	chargée de mission
Sylvie HERLICQ	responsable de la vie enseignante
Hélène KLOECKNER	Responsable de la coordination des projets de transformation
Frédéric MION	directeur de l'Institut d'études politiques de Paris
Andreas ROESSNER	directeur de la vie étudiante
Vincent TENIERE	Adjoint de la secrétaire générale
Sébastien THUBERT	chargé de la vie étudiante
Cornelia WOLL	directrice des études et de la scolarité

*

* *

I. Point d'information sur le projet campus 2022	2
II. Échange d'informations sur des questions diverses	15

**CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION
CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 23 JANVIER 2018**

La séance est ouverte à 8 h 58 par Nicolas METZGER.

Nicolas METZGER

Bonjour à tous et toutes, je vous présente tout d'abord de vive voix mes meilleurs vœux pour cette année 2018. Je suis très heureux de vous accueillir aussi nombreux pour cette séance particulière puisque nous siégeons aujourd'hui avec les élus du Conseil de la vie étudiante et de la formation (CVEF). Il s'agit de notre première séance commune, réunion d'autant plus exceptionnelle qu'elle se tient symboliquement dans les locaux de l'hôtel de l'Artillerie. Vous aurez sans nul doute remarqué qu'en ce début d'année, l'équipe lauréate du contrat de promotion immobilière pour la rénovation de ce magnifique bâtiment a été officiellement désignée. A l'enthousiasme succède malheureusement une période de frustration, puisque nous allons devoir rendre les clés à la fin du mois et ne retrouverons ce campus flambant neuf qu'en 2021. Je suis néanmoins très honoré de présider le premier Conseil de l'Institut et CVEF à se tenir en ces murs.

Assez logiquement, l'ordre du jour est totalement consacré au projet campus 2022. Nous allons d'abord écouter une présentation actualisée de ce projet, puis nous entrerons dans ses moindres détails à l'occasion d'une phase de débat. Bien sûr, de nombreuses mesures devront encore être arbitrées au fil de l'eau. Il s'agit néanmoins pour nous, de la première séance durant laquelle nous allons aborder les questions concrètes d'aménagement du campus, d'utilisation des espaces, de circulation et de gestion des flux d'étudiants, enseignants et tierces personnes.

Je cède à présent la parole à Frédéric MION et Charline AVENEL et Charlotte DEGOULET pour un état des lieux approfondi du projet.

I. POINT D'INFORMATION SUR LE PROJET CAMPUS 2022

a) Exposé

Frédéric MION

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de l'Institut et du Conseil de la Vie Étudiante et de la Formation, je suis heureux de vous retrouver dans cette configuration inédite, et dans ces lieux qui sont eux-mêmes inhabituels pour une réunion telle que celle-ci. Nous allons bientôt devoir nous priver de visites régulières à l'Artillerie, lorsque notre promoteur recevra les clés du site.

Je vous présente également mes meilleurs vœux pour cette année 2018, et je vous souhaite une pleine réussite aussi bien à titre individuel que collectif.

Cette présentation vise à vous informer, de manière plus précise et détaillée, du projet *Campus 2022*. Cette réunion se tient à l'Artillerie, car il s'agit du site au cœur de la transformation à venir. Mais comme vous l'avez compris, le projet concerne l'ensemble de nos implantations parisiennes. Il s'agit bien de penser un nouveau campus de Sciences Po dans Paris, qui ne sera pas limité à l'Artillerie, étant donné qu'il regroupera l'ensemble des implantations que nous conserverons. Il se structurera en deux sites principaux, au sud et au nord du boulevard Saint-Germain. Au sud, il s'agit des bâtiments de la rue Saint-Guillaume, du 56, rue des Saints-Pères et du 9, rue de la Chaise. Quant au nord, il s'agit de ce site de l'Artillerie, du 13, rue de l'Université et du 28, rue des Saints-Pères.

Nous venons de franchir une étape déterminante dans ce projet *Campus 2022*, qui a fait l'objet d'annonces importantes le 11 janvier dernier. Nous avons rendu public ce jour-là le choix de l'équipe chargée du projet de transformation de l'Artillerie, équipe emmenée par un promoteur immobilier. Le contrat que nous allons conclure est en effet un contrat de promotion immobilière, dans lequel nous confions à un tiers, pendant les trois années à venir, la conduite et la responsabilité de ce chantier, dans le respect des délais et des prix. Le recours à ce promoteur immobilier en lieu et place d'une maîtrise

d'ouvrage directe représente un coût supplémentaire, mais il est compensé par la garantie de maîtrise des coûts et du calendrier : c'est le promoteur qui devra assumer les conséquences des retards ou dépassements d'enveloppe éventuels. Ce promoteur immobilier sera accompagné d'une équipe composée de plusieurs cabinets d'architectes.

Quels sont les enjeux de ce projet *Campus 2022* ? Il s'agit de repenser notre institution pour le 21^e siècle, grâce à la chance que nous avons de pouvoir repenser nos installations, et les bâtiments dans lesquels nous déployons nos métiers principaux que sont la formation, la recherche et la documentation. Le campus sera placé au cœur de la ville, et doit être pensé comme un élément structurant de l'espace urbain qui nous accueille. Nous avons reçu un soutien déterminé de la Ville de Paris pour mener cette opération, et je suis heureux de saluer la présence avec nous de Marie-Christine LEMARDELEY : ce soutien a été politique, et il a été déterminant à plusieurs moments de notre démarche durant ces quatre dernières années, mais ce soutien est également financier, car la Ville garantit les emprunts que nous souscrivons pour l'acquisition et la réalisation des travaux à hauteur de 75 % de leur montant. La maire de Paris disait le 11 janvier que la ville, c'est le campus, et dans ce cadre, Sciences Po c'est le campus au cœur du campus.

L'inauguration de notre nouveau campus aura lieu à la rentrée 2021/2022, c'est-à-dire au début de l'année de notre cent-cinquantenaire.

Pourquoi avons-nous été convaincus par la proposition élaborée par l'équipe lauréate ? En premier lieu, cette équipe a su mieux que les autres répondre à un enjeu fondamental de ce dossier, celui de la durabilité. Elle embrasse le passé et envisage l'avenir. Ce projet est sans doute celui qui a le plus intimement saisi les caractéristiques patrimoniales spécifiques des bâtiments qui nous accueillent. Nous nous installons dans un ensemble de bâtiments qui ont une histoire quasiment plus que tricentenaire. La première pierre du cloître a été posée en 1682. Il s'agit bien pour nous de tirer tout le parti possible de cette histoire et de ce qu'elle raconte. Mais il s'agit également de penser ces lieux comme ceux qui vont voir se déployer une université du 21^e siècle, où pourront s'inventer les nouvelles méthodes d'enseignement, de recherche, et de diffusion des savoirs. Or, ces méthodes ne nous sont pas encore connues : la proposition lauréate dessine un projet capable d'évoluer dans le temps, et d'offrir des modulations dans la répartition des espaces, dans la manière de les habiter, de les faire vivre.

Ce projet pense l'ensemble de l'Artillerie et de la rue de l'Université comme un tout organique, qui permet à la fois de ménager des espaces pour chacune des communautés de Sciences Po — c'est-à-dire nos chercheurs et enseignants, nos salariés, ainsi que nos étudiants actuels et anciens — tout en envisageant ce campus comme un lieu de circulation, d'échanges et de débat. Ce projet est celui qui, parmi les quatre projets, est allé le plus loin dans la conception des flux de circulation, mais aussi des lieux dans lesquels cette circulation peut s'interrompre pour permettre les échanges qui constituent tout l'intérêt d'un campus. Si nous avons souhaité ces lieux qui vont accueillir l'ensemble de nos métiers et communautés, c'est pour que ces dernières puissent s'interpénétrer, et travailler plus efficacement.

Enfin, ce campus sera particulièrement attentif à ses caractéristiques environnementales. Il ménage des espaces vides de constructions, c'est-à-dire des espaces verts dans un 7^e arrondissement qui n'en est guère pourvu. Sur les 22 000 m² de ce projet, nous disposerons de 5 000 m² d'espaces verts. Les normes de constructions retenues se situent aux meilleurs standards de qualité environnementale. Les bâtiments ont en outre été intégralement pensés pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. Et ce projet comporte une dimension sociale puisque nous allons, pour la première fois, constituer une offre de logements étudiants et sociaux à proximité immédiate de nos bâtiments dédiés à l'enseignement et à la recherche.

Qui sont donc les lauréats de ce projet ? Il s'agit d'abord de l'entreprise de promotion immobilière Sogelym Dixence, qui a son siège à Lyon, mais qui dispose d'une expérience approfondie de projets dans Paris. Cette entreprise a mobilisé une équipe composée de trois cabinets d'architecture, et d'un architecte en chef des monuments historiques. Le premier de ces cabinets est le célèbre cabinet Wilmotte. Il dispose d'une expérience très riche de projets réalisés en cœur de ville sur des sites patrimoniaux protégés. Il est accompagné d'un jeune, dynamique et inventif cabinet nommé Moreau-Kusunoki, qui associe à titre principal un architecte français et une associée japonaise. Enfin, un troisième cabinet s'est joint à cette équipe : il s'agit du cabinet américain Sasaki, spécialisé dans les aménagements universitaires. Quant à l'architecte en chef spécialisé des monuments historiques, il s'agit de Pierre BORTOLUSSI, qui a conseillé ce groupement en vue de la compréhension des bâtiments accueillants et des contraintes urbaines qui pèsent sur eux. L'équipe d'architectes s'est appuyée sur une

équipe de conseils, dont le rôle a été particulièrement important en matière de développement durable : je pense en particulier au cabinet Franck BOUTTE, qui a énormément travaillé sur les normes de construction, ainsi que sur la manière de concevoir la respiration de ces bâtiments. Les espaces verts ont été conçus par l'agence Mugo, spécialisée dans les aménagements extérieurs. Et cette liste n'est pas exhaustive !

Je remercie très chaleureusement celles et ceux sans lesquels ce projet n'en serait pas là aujourd'hui. Je dois tout d'abord remercier l'État, qui nous a cédé ces bâtiments en défendant très efficacement ses intérêts. Je veux dire ma reconnaissance à la ville, à la maire de Paris, Anne HIDALGO, à ses équipes, et à nouveau à Marie-Christine LEMARDELEY. Je dois également remercier les équipes de la maire du 7^e arrondissement, Rachida DATI. Toutes et tous ont manifesté une très belle unité pour soutenir ce projet y compris pour favoriser le bouclage financier de cette opération. Bien évidemment, je remercie l'équipe qui, au sein de Science Po, a mené cette partie déterminante du projet à bien depuis le début de l'instruction du dossier jusqu'au choix de l'équipe de promotion immobilière et des architectes. Cette équipe a été pilotée par notre secrétaire générale, Charline AVENEL, avec une énergie et une ténacité sans faille durant les quatre années écoulées. Dans ses équipes, je dois faire plus particulièrement mention de Christian ANDRE, de Jean-Noël POLI, de Vincent TENIERE et d'Hélène KLOECKNER qui ont été déterminants dans l'aboutissement de cette dernière partie de l'opération.

Je vais laisser Charline AVENEL nous exposer ce qui s'est passé depuis quatre années, et nous raconter plus précisément le contenu de ce projet.

Charline AVENEL

Lorsque vous êtes entrés sur le site, j'imagine que vous avez saisi l'évidence du lieu pour nous, tout d'abord dans les usages ainsi que dans la vocation du lieu. Comme vous le savez, le bâtiment était initialement un noviciat, puis il a été récupéré par l'armée. Il était un lieu de recherche scientifique et d'expositions des armes produites. Cet ensemble, longtemps fermé au public, sera de nouveau ouvert sur la ville, et nous allons lui redonner sa vocation première d'étude, de recherche, d'exposition, de valorisation, et lui apporter une mixité sociale présente du temps du noviciat. L'évidence était grande lorsque nous sommes entrés, en 2013, pour la première fois dans ce site. Cette évidence est également géographique. Elle saute aux yeux, le lieu était réellement fait pour nous. L'objectif est d'obtenir un ensemble de 22 000 m² entre ce site et celui du 13 rue de l'Université qui devront communiquer. Il s'agit d'une forte demande formulée aux équipes ayant travaillé sur ce projet. L'évidence se caractérise également par notre fonctionnement quotidien. Nous reviendrons, dans la seconde partie de cette présentation, sur la très large dimension du campus. En effet, beaucoup de travaux seront réalisés à l'Artillerie, mais aussi sur le reste du campus, car nous allons passer d'une vingtaine de sites à quatre sites majeurs. La moitié de ces sites sera située au nord du boulevard Saint-Germain, et l'autre moitié au sud de ce boulevard. Ces travaux transforment fondamentalement notre manière de chercher, d'enseigner et de travailler. Un remembrement complet du campus était nécessaire. Ce campus a vocation à être ouvert sur la ville. Enfin, l'évidence était économique puisque nous nous séparons d'une douzaine de loyers, et cela nous permet de rembourser les emprunts contractés. Il s'agit d'une opération économique vertueuse et sans coût supplémentaire.

Nous avons connu plusieurs temps dans ce projet. Le premier temps a consisté à confirmer l'évidence juridiquement, financièrement, économiquement, et techniquement. Celui-ci a donné lieu à des négociations avec l'État, la ville, et un certain nombre de services instructeurs. Il s'est traduit, en décembre 2016, par plusieurs succès, dont l'acquisition du bien, le financement de l'acquisition, et la garantie de la ville de Paris. En outre, la ville de Paris et l'État ont été de très bons partenaires, car nous avons pu négocier très finement la révision du plan d'urbanisme du 7^e arrondissement de Paris, et plus particulièrement ce site, afin de réaliser ce projet. Nous savions qu'il était inenvisageable, sur le site, de créer des étages supplémentaires, car cela a déjà été réalisé durant les siècles passés. Néanmoins, nous avons identifié la possibilité de densifier les sous-sols. À Paris, nous assistons à une tendance importante d'habiter les sous-sols de la ville. Ce faisant, nous avons négocié avec nos partenaires afin d'obtenir l'autorisation de creuser en sous-sol une cour ainsi qu'une petite cour, et de créer une émergence. Nous avons discuté de l'emplacement de cette émergence. Elle ne pouvait se situer au milieu parce que le but de ce projet est de rendre vert cette cour, et nous devons respecter un certain nombre de prescriptions. Il s'agissait d'un des succès de cette fin d'année 2016. D'autres succès ont consisté à discuter des sujets archéologiques afin que nous ne soyons pas contraints et soumis à des fouilles. Ce

point a été validé, et il nous permet de regarder sereinement le calendrier. Régulièrement, cette question retarde des opérations immobilières.

À l'issue de ce premier temps, nous avons été assistés par l'assistant à maîtrise d'ouvrage, le cabinet JLL, car ce n'est pas le métier de Sciences Po de mener et de piloter de tels travaux. Ainsi, avec l'aide de notre assistant à maîtrise d'ouvrage, nous avons lancé une procédure afin de sélectionner l'équipe lauréate. Nous avons lancé cette procédure très originale et négociée que peu de projets utilisent, et nous avons réalisé un appel à candidatures. 19 candidatures de très belle qualité ont été recueillies, et nous en avons sélectionné quatre. Ils ont travaillé avec nous et l'assistant à maîtrise d'ouvrage durant 15 mois. Nous avons obtenu trois rendus, et nous avons organisé des dizaines de réunions. Au terme de ce travail, nous avons eu avec chacun d'entre eux des échanges très riches, et ils nous ont permis d'aboutir à la conception d'un projet extrêmement avancé. Ce faisant, avec chacune des quatre équipes, nous étions quasiment au dépôt du permis de construire. Sur les quatre projets, nous avons sélectionné, avec l'appui d'une commission d'attribution, l'équipe lauréate.

Ce temps de sélection nous a permis d'acquérir une sérénité sur trois points.

1. Nous serons livrés d'un projet que nous avons défini.
2. Le délai de livraison a été fixé à septembre 2021. Le cas échéant, de lourdes pénalités ont été négociées.
3. Nous sommes assurés, et c'est bien l'objectif, de respecter le budget décidé.

Le coût de l'ensemble de l'opération représente 190 millions d'euros. Elle est financée par un emprunt de 160 millions d'euros, dont les remboursements sont couverts par les moindres loyers. Par ailleurs, nous avons un objectif de 20 millions de levées de fonds. La moitié de ces fonds ont d'ores et déjà été levés. De plus, nous avons mobilisé 10 millions d'euros de fonds propres.

Pendant ce temps qui a consisté à poser les briques de la sélection du projet, nous avons réalisé un grand travail interne. Il a mobilisé les différentes communautés de Sciences Po. L'équipe Artillerie a travaillé juridiquement et financièrement sur ce projet. L'équipe de la levée de fonds et de la communication ont commencé à travailler sur ce projet avec de très importants résultats. Beaucoup plus largement, les différentes communautés de Sciences Po ont été mobilisées. Il nous fallait indiquer à l'équipe le campus que nous voulions, et derrière ce projet ainsi que la refonte de celui-ci, nous avions des sujets qui nous ont incités à réfléchir sur notre manière de travail au sein de ce campus. La mobilisation, pour définir le projet que nous voulions, a consisté à mettre en place un blog, et à laisser à disposition une boîte à idées. À titre d'exemple, nous avons reçu la suggestion de disposer de trotinettes électroniques pour se déplacer d'un site à l'autre. Nous avons disposé d'un fourmillement d'idées.

Plus sérieusement, au travers des groupes de travail mirent en place qu'ils soient académiques, salariés, étudiants et anciens élèves, nous avons défini le campus urbain, numérique, et la caractéristique de l'expérience étudiante recherchée. Ce sont certains des thèmes abordés pour donner un cahier des charges à l'équipe.

Finalement, nous avons demandé au groupement de concevoir l'Artillerie comme une maison commune c'est-à-dire un endroit où chacun a sa place, mais aussi un endroit où des lieux permettent des rencontres formelles ou informelles, et un lieu en transparence. Nous avons demandé un lieu où s'exprime l'effervescence de la vie de Sciences Po autour d'une bibliothèque de 1 000 m². Nous avons également demandé de nouveaux espaces de travail pour tous que ce soit les étudiants, mais aussi pour les personnels académiques. La majorité des personnes académiques se situeront près du cloître pour bénéficier du calme de cette partie du campus. Des espaces de travail individuels et collaboratifs seront proposés pour tous les publics qui ont vocation à utiliser le lieu. De plus, nous avons demandé la construction de lieux de professionnalisation. Ce faisant, l'école de journalisme disposera de studios conçus de manière relativement innovante. De même, l'incubateur de Sciences Po sera au plus près des centres et des écoles. En outre, nous avons demandé des lieux de convivialité avec quelques éléments centraux et une nouvelle cafétéria. Les besoins sont immenses en la matière. Une maison des Sciences Po sera habitée comme un lieu pour tous, pour, par exemple, les anciens élèves. Elle se situera au cœur de ce site dans le pavillon. Par ailleurs, un anti-théâtre extérieur pourrait servir d'Agora et de lieu de débats. *In fine*, nous avons demandé un campus numérique. Les usages seront conçus de manière numérique, et une application permettra de réserver les lieux. Des écrans permettront de savoir si des équipes de recherche travaillent et de connaître leur localisation. Le sujet travaillé sera également connu. En matière de formation, le centre d'expérimentation numérique, le Médialab, et la documentation

numérique seront également au cœur de l'Artillerie. Enfin, une dernière demande a consisté à concevoir un campus vert, répondant aux normes environnementales, et bénéficiant de 4 900 m² d'espaces verts. Un certain nombre de sujets d'aménagement environnemental sont à envisager pour bénéficier au maximum de cet incroyable espace à l'échelle de Paris. Un potager sera également dans la cour. Un tel espace est inestimable.

Charlotte DEGOULET va désormais présenter le projet, puis je reviendrai sur le grand campus, car vous avez inévitablement des questions sur la manière dont nous allons vivre au-delà de l'Artillerie.

Charlotte DEGOULET

Vous disposez d'un plan masse du projet. À titre d'information, les documents d'urbanisme nous autorisent à construire en infrastructure sur la cour Gribeauval tout comme sur la cour Treuille de Beaulieu. Nous pourrions construire une émergence dans une emprise définie. Le bâtiment 5 sera démoli pour laisser place à une cour beaucoup plus ample. L'équipe retenue a pris le parti d'exploiter toutes les possibilités offertes par le plan de sauvegarde et de mise en valeur du 7^e arrondissement. Ce faisant, ils envisagent de créer des espaces en infrastructure sous les deux cours, et de créer une émergence au maximum de son potentiel sur deux niveaux. De surcroît, l'équipe a parfaitement répondu à la requête en matière de surface à créer (pour rappel, environ 14 000m² en Surface utile Brute et environ 10 000 m² de surface utile nette). C'est pourquoi la demande a été remplie en matière de programmation sur l'ensemble des usages, qu'ils s'agissent d'usages dédiés à la recherche, aux administrations des écoles, à la bibliothèque, ou aux espaces pédagogiques.

Sur ce plan masse, il convient de mettre en évidence que nous avons un parcours sur ce site relativement simple. Nous disposerons d'une entrée par la rue de Gribeauval qui est aujourd'hui peu accueillante, mais elle sera transformée. Elle nous amènera dans deux directions. Elle pourra mener vers la cour de Sébastopol avec un accueil, mais elle pourra mener vers la cour de Gribeauval pour les usagers qui auront un contrôle d'accès. Dans celle-ci, nous retrouverons les usages principalement étudiants en rez-de-chaussée et au n-1. Le parti pris est très simple. Les usages principalement étudiants seront situés au rez-de-chaussée et au n-1, et les usages principalement dédiés à la recherche seront situés aux étages supérieurs afin de faciliter les flux au sein du site.

Si nous commençons ce parcours, nous nous retrouvons sur la place Saint-Thomas-d'Aquin. L'antichambre de l'Artillerie est un espace préalable avant de rentrer dans le site. Nous voyons les entrées principales, et l'entrée secondaire est l'entrée existante, mais elle n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

La future entrée principale se situera dans la rue de Gribeauval. Cet espace sera travaillé et aménagé. Une proposition a été formulée qui consiste à créer un mur végétal avec des écritures, mais ce sont des éléments qui doivent être approfondis au fur et à mesure des phases de conception. Ensuite, nous arrivons dans l'espace d'accueil. Nous constatons d'ores et déjà un point important relatif à la lisibilité claire du plan. Nous avons une percée visuelle très claire vers la cour de Sébastopol et vers la cour Treuille de Beaulieu.

Ce plan est relativement orthogonal sur l'ensemble du site. De cet accueil, nous nous dirigeons vers la cour de Sébastopol qui accueillera principalement des salles de classe au rez-de-chaussée et quelques espaces de bureaux dédiés à la recherche dans les étages supérieurs. Ensuite, nous arrivons sur la cour Treuille de Beaulieu. Nous pouvons mettre en évidence que nous disposons d'une opportunité exceptionnelle de bénéficier de trois cours, et de développer un concept paysager autour de trois ambiances différentes. Le choix a été fait, dans la cour Treuille de Beaulieu, de restituer la vocation originelle de ce lieu qui était auparavant le potager et le verger des moines. Le paysage a proposé d'installer des arbres fruitiers et un ensemble d'essences qui permettront à ce lieu de retrouver sa vocation première.

Au loin, nous apercevons une faille qui est l'accès aux espaces principalement dédiés à l'école de journalisme. Certaines parties seront éclairées naturellement, mais d'autres le seront moins tels les studios. Nous imaginons qu'un escalier permet de faire le lien entre le niveau de la cour et le niveau inférieur, et nous constatons des espaces pédagogiques qui bénéficieront d'un éclairage naturel. La circulation nous amènera directement sur la cour de l'autre côté. L'école de journalisme représente, ce faisant, un socle. Il s'agit d'un socle unitaire, et nous observons un lien au rez-de-jardin que nous retrouvons aussi dans des circulations très fluides aux niveaux supérieurs.

Après le franchissement d'une porte qui nous amène dans la cour de Gribeauval, nous serons à un niveau inférieur en regard de celui-ci que nous connaissons actuellement, et le grand amphithéâtre extérieur permettra de faire le lien entre le niveau cour et le niveau inférieur. Il desservira l'ensemble des fonctions qui sont autour de cette cour. Nous y retrouverons notamment les espaces documentaires, la bibliothèque et des espaces de travail. Une cafétéria sera également proposée ainsi qu'un espace de travail en libre accès. Les architectes ont envisagé une continuité entre les espaces du numérique, documentaires, de production, d'expérimentation et d'incubation, car nous observons, dans un espace très proche la bibliothèque, le MédiaLab, le centre d'expérimentation numérique ainsi que l'incubateur, et au milieu de cet ensemble, nous disposerons d'une cafétéria. Celle-ci offre un lieu central et facilement accessible à tous.

La cour et l'amphithéâtre permettent un usage intérieur et extérieur des lieux. Les architectes ont ainsi proposé ce grand amphithéâtre extérieur, afin de répondre à notre demande, qui au-delà de sa fonction d'accès au niveau inférieur permettra d'organiser des événements. Ces derniers ont également proposé une version ouverte, et cela fait des éléments à travailler, mais il s'agit d'une intéressante opportunité de pouvoir utiliser ce lieu pour d'autres usages.

Quant à la bibliothèque, elle sera localisée sous forme de « U », et nous avons beaucoup insisté sur la diversité des postures de travail. Nous disposerons de tables hautes et plus basses. Dans tous les cas, ces postures permettront d'accueillir différents usages. En outre, des espaces fermés permettront des usages tels que la formation. *In fine*, un continuum d'espace est censé accueillir l'ensemble de vos activités.

Dans la cour de Gribeauval, il est possible d'apercevoir l'émergence que les architectes ont nommée le pavillon, car il s'agit d'un espace totalement vitré, en transparence, avec des baies pivotantes en vue d'optimiser la circulation de ventilation des lieux. Ce bâtiment permettra la circulation et le flux d'air. Ce faisant, nous observons dans les usages une cafétéria sur un double niveau, des espaces d'incubation, et il est prévu de créer un espace nommé la maison des Sciences Po, dont les contours restent à définir, mais il sera pensé comme un espace d'accueil des anciens. Dans le cadre du respect du patrimoine, cette cour a les proportions exactes de la cour de Sébastopol soit 30 mètres sur 30 mètres, et il s'agit d'une réinterprétation du cloître et de son déambulatoire que nous trouvons à proximité.

Par ailleurs, les espaces intérieurs ont été envisagés tels de grands plateaux, flexibles et modulables afin d'accueillir différents usages dans le temps.

De plus, un des points majeurs de la commande passée est le lien avec le 13 rue de l'Université pour des raisons fonctionnelles pour les étudiants, et celui-ci sera assuré de plusieurs manières. De la cour vers le jardin, il existe un différentiel de niveau d'environ deux mètres. Nous pouvons alors imaginer plusieurs escaliers.

En outre, nous observons une transformation du mur du 13 rue de l'Université. Il s'agit d'un mur aveugle, mais l'objectif futur consiste à matérialiser cette porosité en ouvrant ces baies, et en leur donnant de la transparence. Ce faisant, l'ensemble des espaces sera revalorisé.

Charline AVENEL

Les objectifs de ce grand campus sont multiples. Ils vont se déployer à la faveur des déménagements, de la conception des lieux de l'ensemble du campus parisien, et en libérant la douzaine de location actuelle. En page 28, le noir correspond à l'ensemble des points qui seront libérés, et la manière dont sera constitué le campus est représentée en page 29. Le boulevard Saint-Germain continuera à être un axe, et il séparera le nord au sud du campus. Au nord, nous trouverons l'Artillerie qui communiquera avec le 13 rue de l'Université et le 28 rue des Saint-Pères. Sur ces lieux, nous trouverons principalement les centres de recherche regroupés, et cela favorisera notamment la connexion entre les chercheurs et les étudiants. De plus, les écoles, tout en étant dans un espace ramassé, disposeront de réelles adresses pour chacune d'entre elles.

Par ailleurs, nous envisageons de réaliser un guichet unique, et ainsi d'offrir une conception très spatiale, ergonomique et très numérique. Le guichet unique est un service que nous souhaitons proposer à nos étudiants, et qui pourrait se situer au 13 rue de l'Université. Néanmoins, des points d'interrogation demeurent. C'est pourquoi nous proposons des idées d'ores et déjà avancées, mais qui pourraient changer au fil de l'eau. Malgré tout, dans ce campus, nous offrirons un guichet unique pour les étudiants, mais sa localisation n'est pas encore certaine.

Au sud du campus se trouveront la Direction, l'administration, et les amphithéâtres qui demeurent des espaces très importants pour nous. Possiblement, l'Executive Education pourrait s'installer au sud du

Boulevard Saint-Germain soit au 9 rue de la Chaise. Cependant, cette décision n'est pas certaine, mais cela nous permet de requalifier l'ensemble des endroits dans l'ensemble des sites, et de leur donner une intelligence ainsi qu'un fonctionnement entre eux différent.

Les salles de cours se trouveront sur l'ensemble du campus, et nous ne pourrons pas envisager que l'Artillerie sera réservée à une école plutôt qu'une autre. L'ensemble des salles de cours y compris les salles de cours très innovantes seront disponibles à tous. Nous utiliserons les salles pour tous les publics, et elles pourront servir, avec une dimension numérique et ergonomique, de salles de réunions pour les salariés.

Nous élaborons le schéma directeur de ce grand campus. Nous tenons à disposer d'une mixité des usages sur chacun des sites, et que le campus fonctionne de manière claire. Il devra être accessible d'un site à l'autre. Par ailleurs, nous avons un plan Ad'AP pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sur l'ensemble du campus. Ce faisant, le campus investit l'espace public. Concrètement, les étudiants disposeront de davantage d'espaces de travail, et les espaces pédagogiques seront repensés à l'Artillerie. Néanmoins, en attendant, nous allons mettre à niveau l'ensemble de nos salles de cours. Par exemple, dès cet été, d'importants travaux seront réalisés au 27 rue Saint-Guillaume dans certaines salles de cours. De plus, nous profiterons d'espaces de convivialité que ce soit pour les académiques et les chercheurs où le besoin est réel. Le travail collaboratif est nécessaire pour les étudiants, pour les salariés, et pour que se rencontrent ces populations.

En outre, la restauration est un des chantiers majeurs. Une nouvelle cafétéria de 150 places sur l'Artillerie sera construite, mais plus largement, nous œuvrons pour renforcer, et diversifier l'offre de restauration pour nos différents publics sur l'ensemble du campus.

Concernant les espaces d'accueil, nous avons évoqué le guichet unique, mais pour les enseignements, nous devons proposer un lieu accueillant qui est un endroit de référence où ces derniers viendraient disposer des services que Sciences Po doit leur délivrer. Enfin, les salariés doivent bénéficier d'environnements de travail qui ont vocation à être repensés.

En définitive, nous avons encore beaucoup de questions sur la localisation des différents sites. C'est pourquoi, à titre d'exemple, nous ne pouvons pas encore répondre aux salariés sur leur futur lieu de travail. En effet, cette question est en cours d'instruction, et il est complexe de réaliser ce schéma directeur, mais nous devrions y arriver avant juin 2018. Ce faisant, nous pourrions effectuer une nouvelle présentation plus détaillée.

Durant les travaux les chantiers se poursuivent, car l'opération est conséquente, et elle doit amener Sciences Po ainsi que ses communautés à réfléchir et à se projeter dans ce nouveau campus. Les différents chantiers, aujourd'hui lancés, n'épuisent pas tous les sujets. À titre d'illustration, à propos des questions d'environnements de travail avec les salariés, nous nous apercevons qu'énoncer la manière de travailler demain nécessite de s'interroger sur le télétravail, mais c'est aussi se questionner sur le management, et se poser des questions sur le numérique ainsi que son ergonomie dans le travail. Nous constatons qu'à mesure de nos réflexions, des questions émergent, et elles vont nécessiter du dialogue avec les différentes communautés de Sciences Po, beaucoup de travail, et une capacité à se projeter, car nous devons être prêts à habiter ces lieux en 2021. Dans les faits, les différents chantiers mobilisent quasiment tout le monde, les étudiants, académiques, et salariés à l'exception de l'environnement de travail. Vous disposez d'un document de travail que le bureau a demandé détaillant davantage ces chantiers. Ils pourraient faire l'objet de questions. Le guichet unique a été brièvement évoqué, mais il suppose de repenser nos activités en front-office avec nos étudiants. Ce sont des sujets de services, de ressources humaines, de compétences et de numérique. Le sujet de l'innovation pédagogique est également un sujet en cours, et il a vocation à interroger la manière dont nous utilisons ces lieux pour enseigner. De plus, la ville est très attentive à propos du logement social étudiant, et pour ce faire, nous sommes soutenus par la ville et l'État, mais nous devons trouver un endroit, du foncier, et un modèle économique qui nous permettent de déployer la cinquantaine de logements sociaux étudiants et domotiques à proximité du campus. Cet endroit n'a pas encore été trouvé, mais nous y œuvrons.

Les prochaines étapes ont une dimension externe avec le promoteur ainsi que les architectes. Le permis de construire sera probablement déposé en mars 2018, et le chantier va s'installer. La dépollution ainsi que la démolition seront réalisées, et début 2019 nous pourrions commencer les travaux à défaut de recours. Par ailleurs, nous avons une stratégie des riverains.

Parallèlement, nous travaillons sur le grand campus, et nous œuvrons sur ces chantiers de transformation en mobilisant les communautés de Sciences Po. Ce faisant, il nous faut communiquer les trois grandes briques de ce projet.

Nous pouvons désormais accueillir vos questions.

a) *Questions et observations*

Nicolas METZGER

Avant d'ouvrir le débat, comme Monsieur le Directeur, je tiens à remercier l'ensemble des équipes qui œuvrent à la réussite de ce campus. L'engagement de chacun est à la hauteur de cette ambition et je remercie en particulier les deux directeurs successifs qui ont travaillé sur ce projet, Richard DESCOINGS qui l'a conçu et Frédéric MION qui a passé les cinq dernières années à le mettre en musique. Nous connaissons tous les risques d'enlisement et de dérapages dans ce genre d'affaires, et nous avons la chance d'éviter pour le moment ces deux écueils. Je croise les doigts pour que nous puissions ouvrir comme prévu à la rentrée de septembre 2021.

Ce vœu pieux étant formulé, je complète mon propos liminaire en précisant qu'il s'agit bien d'une séance conjointe du Conseil de l'Institut et du CVEF.

Clément DELORAS

Je tiens à remercier Monsieur le Directeur d'avoir organisé cette réunion conjointe, car ces projets mettent en évidence une réflexion globale et qui intègre l'ensemble des sujets. Je tiens à remercier l'ensemble des équipes pour le travail d'associations des élus et de l'ensemble des communautés pendant l'ensemble des étapes préparatoires. Je sais que ce travail participatif va se poursuivre, et cela me semble être une des clés de la réussite desdits projets.

Je vous propose de passer aux questions. J'ai moi-même deux interrogations sur deux sujets. Où en êtes-vous de vos réflexions sur la bibliothèque et sur l'avenir du site du 30 rue St Guillaume ? Quelles sont les lignes directrices ainsi que vos idées sur ce point ?

Comment envisagez-vous, dans le site de l'Artillerie, la gestion des fluides et des énergies ? Nous parlons beaucoup du développement du numérique. Il s'agit d'une belle évolution, mais elle consomme une énergie considérable. Dans ce cadre, comment envisagez-vous la question de l'énergie et de la régulation climatique au sein de ce nouveau bâtiment ?

François HEILBRONN

À l'instar des deux présidents des deux conseils, je voudrais féliciter l'ensemble de l'équipe pour ce projet magistral. La conception architecturale est très belle. À Sciences Po deux fois deux semestres de 12 semaines soient 24 semaines. Ce faisant, pendant six mois, Sciences Po est vide. Quelle sera alors l'utilisation de l'espace quand Sciences Po n'accueillera pas d'étudiants ou n'assurera pas d'enseignements ? Il s'agit d'une question récurrente, mais il convient de s'interroger sur l'optimisation et la maximisation de l'espace.

Vincent MORANDI

Concernant les flux de circulation, avez-vous reçu des recommandations en matière de sécurité et de cohabitation des équipes du SAMU ? Je n'observe qu'une seule entrée véhiculée place Saint-Thomas-D'Aquin. Est-ce une contrainte, et comment avez-vous pu éviter la mise à disposition de deux ouvertures dans le projet présenté par les architectes ?

Nicolas METZGER

Je laisse le soin à Charline AVENEL et Charlotte DEGOULET de répondre aux questions techniques relatives à l'avenir du 30 rue Saint-Guillaume, à la gestion des fluides et des énergies, ainsi qu'à la sécurité.

Concernant la question de François HEILBRONN, chacun de nos deux semestres dure en réalité plutôt 13 semaines si l'on inclut la semaine dite de « rattrapage », auxquelles s'ajoutent une semaine de révision et une semaine d'examens, soit un total de 15 semaines pour chaque semestre. Nous sommes attentifs à la manière de mobiliser utilement les espaces dont nous disposons à Sciences Po pour l'ensemble des activités qui peuvent se déployer. Ce faisant, cela nous a permis de développer, de

manière très active durant ces dernières années, nos programmes d'école d'été à destination du public étudiant, et plus récemment à destination de lycéens. Il s'agit d'une problématique que nous envisageons globalement pour l'ensemble de nos implantations.

La réalité du campus parisien - et je ne pense pas que l'Artillerie changera cette situation - est que la réelle disponibilité de nos locaux est si brève dans le temps que nous ne sommes pas totalement en mesure de mener tous les chantiers de remise en état et de modernisation que nous devons affronter. À titre d'illustration, nous avons œuvré au cours des vacances de Noël à la modernisation d'une salle de cours au 27 rue Saint-Guillaume, mais nous manquons de quatre ou cinq jours pour que cette salle soit totalement prête au moment où les cours vont reprendre la semaine prochaine.

Les périodes de disponibilité sont donc très brèves. Par exemple, la rentrée théorique du semestre est lundi prochain pour l'ensemble de nos élèves. Pour les élèves de l'école de droit, elle s'est produite 15 jours plus tôt tandis que les élèves en préparation aux concours administratifs ou au concours de l'ENM, n'ont pas de vacances, les amphithéâtres nécessaires pour réaliser les enseignements sont donc mobilisés ou mobilisables. C'est aussi dans les périodes d'inter-semestres que peuvent se loger des activités vitales pour une université à savoir tous les événements liés à la recherche, les colloques et les congrès. *In fine*, l'expérience m'oblige à constater que nous avons beaucoup moins de disponibilité spatiale qu'espérée, et la réponse à la question pertinente posée consiste à reconnaître que nous manquons d'ores et déjà d'espace durant le semestre, et cela reste vrai lorsque les étudiants ne sont pas tous présents.

Charline AVENEL

Relativement aux bibliothèques, deux espaces sont prévus. La conception des bibliothèques continue à comporter cette dimension d'ouvrages, et cela constitue une des grandes chances de Sciences Po de disposer de collections incroyables y compris en accès libre. Néanmoins, nous développons des services numériques notamment, et des services pour la recherche au-delà des services délivrés aux étudiants. Cette conception des bibliothèques a vocation à s'exprimer dans deux lieux : le 27 rue Saint-Guillaume et l'Artillerie. La bibliothèque du 30 rue Saint-Guillaume devrait être supprimée et déplacée sur l'Artillerie. Pour autant, nous conserverons à cette adresse des espaces de travail de manière à offrir un peu plus de confort à nos étudiants. Il est important de souligner que nous poursuivons dans ces lieux très probablement, et autant que possible dans le cadre d'un dialogue social approprié, l'extension des horaires de celles-ci. L'accès pourrait y être offert durant la nuit ou le dimanche. Néanmoins, ces sujets nécessitent un travail avec les partenaires sociaux.

Concernant les entrées et les sorties, la solution est trouvée. Nous avons besoin de trois ouvertures. Une entrée voire deux se situe à l'entrée. Nous disposons d'une entrée au 13 rue de l'Université, et l'impasse Sébastien BOTTIN, mais elle ne sera pas une adresse ou une entrée. Elle sera une voie qui permettra d'évacuer en cas d'urgence. Nous négocions et nous discutons avec la copropriété et le diocèse cet accès.

Charlotte DEGOULET

Pour compléter sur la circulation des véhicules, nous sommes un ERP de première catégorie, et cela nous oblige de pouvoir accéder à trois façades. C'est la raison pour laquelle la cour de Gribeauval laisse une circulation tout autour de celle-ci. Ce sera le seul accès véhicules, mais il permet d'assurer l'évacuation des personnes. De plus, le permis de construire est prêt à être déposé. Ce faisant, des bureaux d'études spécialisés dans la sécurité incendie ont œuvré, et nous disposons d'une assise de sécurité quasiment en place.

Concernant les fluides, nous avons demandé à disposer d'un bâtiment exemplaire en matière de qualité environnementale, et qu'il soit certifié. Nous avons posé un certain degré d'exigence de certification que ce soit pour les bâtiments existants ou les nouvelles constructions. À titre d'exemple, pour la température nous l'avons fixé entre 26 et 28 degrés avec des autorisations de dépassement. Le projet sélectionné a développé une approche distincte, car cela était nécessaire entre les bâtiments existants, avec une insistance particulière pour le cloître, et les nouveaux bâtiments. Chacun bénéficie de certifications et de systèmes techniques différents. Dans le bâtiment 1, nous utilisons les qualités du bâtiment, car il existe une très forte inertie, et nous allons limiter les systèmes actifs et utiliser la respiration naturelle du bâtiment. Nous ne serons pas en double, mais en simple flux en vue d'économiser l'énergie dépensée par certains systèmes actifs. Sur les espaces nouvellement construits, selon ces derniers, nous serons en double flux, mais les systèmes seront économes. Nous travaillons sur des façades efficaces, les organes techniques seront efficaces, et les raccordements seront en CPCU. Ces

systèmes seront vertueux. En matière de certifications, nous visons HQE BREEAM de bon niveau pour l'existant, et d'un niveau excellent pour les surfaces nouvellement construites. De plus, nous ambitionnons le label Effinergie+ pour les surfaces nouvellement construites. Ce label assure un certain nombre de critères en matière d'efficacité énergétique.

Grégoire ÉTRILLARD

J'aimerais effectuer un mot pour mon corps électoral. Vous avez beaucoup évoqué les flux de personnes. Le flux des vacataires est très important au sein de Sciences Po. Il représente à minima 90 % des enseignements. Ils viennent pour beaucoup pour un ou deux cours par semaine durant un semestre. Pour l'instant, leur offre d'accueil est relativement minime. Leur attachement à Sciences Po est réel, car ce sont d'anciens élèves ou qu'ils enseignent depuis des années. Il serait utile, dans le cadre de cette refondation, de penser à ceux qui se rendent rarement sur les lieux. Est-ce déjà intégré dans le projet ? Le cas échéant, dans une sous-cellule de cet immense projet, il serait bon de penser à une salle dédiée aux vacataires ou qui leur permet à minima d'être accueillis dans un lieu, afin qu'ils aient envie de rester.

Nicolas METZGER

Je vous remercie pour cette requête à visée électorale, je constate que vous entrez tôt en campagne !

Karoline POSTEL-VINAY

Ma question est académique. Je pense que ce projet est beaucoup plus qu'un projet immobilier. Comme tout grand projet de ce type, il s'agit d'une réinvention d'un lieu et de pratiques, mais nous n'avons même pas idée de la transformation de notre institution. Est-ce qu'il est prévu de tenir un carnet de bord que nous pourrions publier à l'occasion des 150 ans voire plus tard ? Ce genre de projet, au cœur de Paris, représente une histoire dans l'histoire, et il serait intéressant de penser dès aujourd'hui aux archives écrites, photographiques et visuelles.

Florent BONAVENTURE

Quel sera l'avenir du 56 rue des Saints-Pères ? Comment sera financée la réhabilitation de ce lieu ?

Catherine BLANC

Je vous remercie pour cette présentation. Comme énoncé, ce projet est global et inspirant à tout point de vue. Néanmoins, j'ai une question technique. Quel type de dépollution est envisagée ? De plus, aujourd'hui nous avons un beau soleil, mais la pluviométrie a été très importante depuis plusieurs jours. Vous avez précisé que des lieux d'enseignements ou de travail seraient proposés en sous-sol, ainsi se pose la question des inondations.

Josselin MARC

Pour le CROUS, la question du logement est importante. Avec la mairie de la Paris et le CROUS, vous avez des partenaires qui sont évidents pour le logement ou la restauration. Le CROUS n'est pas simplement un service public à destination des étudiants, mais il développe aussi une gamme intéressante pour les enseignants et les invités. Tout naturellement, c'est bien vers cet établissement qu'il faut se tourner, et créer des liens importants. La ville de Paris et le CROUS sont deux acteurs importants pour développer ce genre d'initiative.

Concernant le projet, existe-t-il une vocation particulière de la place Saint-Thomas-D'Aquin ? Est-il prévu de créer un espace piétonnier ? Pouvons-nous imaginer des zones de rencontres avec les riverains ?

La présence des salariés, des enseignants ou des étudiants n'est pas toujours claire, mais elle n'est pas évidente. Dans chacune de ces réunions, est-ce que les membres élus de tous corps sont présents ?

Nicolas METZGER

Merci beaucoup M. MARC de nous faire prendre de la hauteur en défendant l'ensemble des collèges électoraux. Je laisse Charline AVENEL et Charlotte DEGOULET répondre rapidement à l'ensemble de ces questions.

Charline AVENEL

Concernant les salles des professeurs, des mesures seront prises à l'échelle du campus dans la continuité de ce qui sera fait pour les étudiants. Nous souhaitons avoir un guichet de services qui soit un point d'entrée vivant, facile, ergonomique et accueillant. De plus, nous envisageons un espace pour leur permettre de réaliser diverses tâches. Au-delà de ces espaces dédiés, ce sont des services dédiés qui auront vocation à se développer. L'ensemble de ces lieux seront conviviaux et nouveaux, et ils auront vocation à accueillir tous nos publics, quelle que soit la communauté. Il s'agit d'une question d'organisation, et c'est pour cela que nous avons besoin du numérique pour organiser ce campus, mais nos lieux de convivialité et de croisement vont complètement se transformer au sein de l'Artillerie.

Par ailleurs, nous tenons déjà un carnet de bord depuis trois ans et demi. La première période a été exposée, et nous avons réalisé des exercices de mémoires oraux pour conserver la mémoire de cette aventure. Marie SCOT le réalise en partie. Elle pourra, pour les 150 ans de Sciences Po, et lorsque nous dévoilerons l'intégralité de ce projet, nous fournir les éléments nous permettant de revenir sur l'histoire de ce projet. Un blog est également tenu et enrichi. Des films et des images seront constitués. Nous constituons notre propre histoire de ce projet.

Relativement à la réhabilitation, elle est nécessaire et coûteuse. Elle est envisagée dans le grand campus, et nous sommes en phase de remobilisation des pouvoirs publics pour entreprendre des travaux qui coûteraient entre 15 et 20 millions d'euros. La campagne de levée de fonds va commencer, et elle aura pour objectif de chercher des fonds pour l'Artillerie, mais aussi pour l'ensemble du campus. Pour réaliser cette réhabilitation, il convient d'en avoir les moyens, et nous remobilisons la sphère publique. En outre, la dépollution comprend la dépollution des sols, car il s'agit d'un site où des métaux étaient présents, et le désamiantage sera réalisé. Celui-ci est présent partout y compris dans des bâtiments du 17^e siècle. Une première analysée a été réalisée, et des sondages commencent très rapidement. Ils permettront de quantifier le travail à réaliser, mais nous avons très bien négocié avec l'État, lors de l'achat, et le promoteur, avec qui nous signons ce jour une première phase, une prise en charge partagée des coûts de dépollution. Il s'agit d'une satisfaction personnelle... Si le budget est plus important que prévu, ce surcoût sera financé par d'autres que nous.

Pour les inondations, lorsque nous avons acquis le bien, nous avons vérifié le PPRI, et nous n'avons pas d'inquiétudes majeures. Lors de la réalisation de travaux dans des sous-sols du cuvelage est nécessaire.

Charlotte DEGOULET

Pour compléter, le site sera entièrement dépollué, désamianté et déplombé. Nous sommes sur une approche globale pour un montant conséquent de travaux.

Concernant les inondations, nous creusons jusqu'à un certain niveau, et nous ne touchons pas à la crue décennale. *De facto*, nous n'avons pas d'inquiétudes sur les niveaux de remontée de nappes. Les locaux techniques sont protégés et cuvelés. En cas de remontée d'eau, tous les organes techniques seraient protégés pour permettre le maintien en activité du site. De plus, le sujet d'évacuation des eaux n'en est pas un tout comme celui de crues ou d'inondations.

Frédéric MION

Néanmoins, le jardin du 27, rue Saint-Guillaume est inondé depuis deux jours. Des solutions d'urgence doivent être trouvées.

Charline AVENEL

Relativement à la restauration et au logement, le CROUS et la ville de Paris sont nos partenaires, et nous débattons de ces sujets pour les projets de l'Artillerie et du 56 rue Jacob. Le directeur du CROUS de Paris a été un des premiers soutiens du projet. Ces acteurs sont fondamentaux pour nous. Nous ignorons la manière de gérer la restauration. Des mises en concurrence seront prévues, mais depuis le début du projet, nous travaillons avec le directeur du CROUS de Paris et la ville de Paris dans l'optique de trouver une solution sur le logement, et d'intégrer les sujets de restaurations.

Concernant la participation aux différents chantiers, il est vrai que ce n'est pas totalement précisé. Si, nous prenons les étudiants, comment pourraient-ils être associés aux différents chantiers ? Pour la restauration, les associations sont en premier lieu impliquées. Par exemple, Sciences Po Environnement a déjà émis des propositions relayées auprès du CROUS. Pour le guichet unique, nous avons besoin d'intégrer les étudiants dans le groupe de travail, et d'avoir une perspective internationale. Nous devons

mobiliser des étudiants, mais nous ne sommes pas entrés dans cette phase. Nous aurions besoin d'un groupe représentant les besoins des étudiants, boursiers ou non, Français ou internationaux, de collègue au master, et hommes ou femmes. Il s'agit d'un sujet parmi lesquels les élus sont également représentatifs.

Pour la signalétique, nous avons envoyé un questionnaire à tous les publics en décembre 2017. Il est prévu d'interroger les étudiants pendant la phase de tests. Les consultations se veulent relativement larges. Nous n'avons pas encore associé les étudiants, mais cela est très important, sur l'innovation pédagogique et numérique.

Vincent TENIERE

Des expérimentations sont en cours, et des étudiants seront associés au panel d'évaluation. Cela viendra alimenter un cahier des charges qui est en cours de rédaction pour la rénovation de 10 salles durant l'été. D'autres ateliers et panels pourront être montés à l'avenir afin d'objectiver el retour d'expérience, en incluant bien sûr les étudiants.

Concernant le logement étudiant, nous avons un projet qui intègre et associe pleinement les étudiants. Il s'agit d'un projet de colocations solidaires avec la ville de Paris ainsi que le bailleur social Paris Habitat. Ces logements sont situés dans le 20^e arrondissement (à la Cité Bonnier), et les étudiants (une trentaine) sont parties prenantes de ce projet. Nous aimerions dupliquer ce modèle, même si nous n'en sommes qu'à la première année de ce projet. Mais à ce stade les retours sont très positifs.

Frédéric MION

Le sujet de la piétonisation est très important pour nous, et nous avons déjà commencé à y réfléchir avec les services de la Ville ainsi que ceux de la préfecture de police.

François HEILBRONN

La place Saint-Thomas-D'Aquin et la rue associée ainsi qu'une partie de la rue de Gribeauval servent aujourd'hui de dégagement et de raccourci. La question plus épineuse est celle du boulevard Saint-Germain que je souhaiterais ensevelir ou couvrir, mais cela semble complexe.

Loïc AZOULAI

Ce projet est splendide, mais le site est dissimulé, et c'est bien son défaut. Il est invisible de l'extérieur et la place Saint-Thomas-D'Aquin est complexe à trouver. L'entrée de Sciences Po est une porte étroite. J'imagine que vous avez songé à rendre Sciences Po plus visible depuis l'extérieur.

Anastasia STEINLEIN

Ma première question vise le transfert d'une partie des magasins à Bussy-Saint-Georges. Quelles sont les raisons de ce transfert, et quelles sont les conséquences afférentes ?

La seconde question est relative à l'extension des horaires de la bibliothèque. L'UNEF est opposée à l'ouverture de la bibliothèque la nuit, et nous souhaitons absolument être intégrés à l'ensemble des groupes de travail relatifs à celle-ci. La priorité absolue est de résoudre le manque de places au sein de ce lieu. Quelles sont vos idées ? Avez-vous déjà une idée du nombre de places attribuées par étudiant à l'Artillerie ?

Nicolas METZGER

Puisque nous avons évoqué les risques de submersion, je souhaite évoquer un autre risque, certes moins dangereux mais malgré tout désagréable au quotidien, celui des courants d'air. Le bâtiment envisagé est très ouvert et l'on sait que les problèmes de courants d'air se révèlent généralement à l'usage. J'ai en tête par exemple un problème de cette nature au musée Unterlinden de Colmar qui a été récemment rénové. De mémoire, il semblerait qu'un système de double-porte soit manquant à la jonction de la salle où est exposée le Retable d'Issenheim, alors qu'une certaine étanchéité est nécessaire pour des raisons de conservation de l'œuvre. Dans le cas de l'Artillerie, disposons-nous un schéma des flux d'air ? Je pense notamment aux grands espaces ouverts de la bibliothèque, dans lesquels enseignants et étudiants seront amenés à rester potentiellement assis plusieurs heures d'affilée, qui peuvent être assez désagréables lorsqu'il y a des courants d'air.

Mon autre question concerne l'espace de restauration. J'ai trouvé dans la « boîte à idées » des suggestions intéressantes pour réserver certains espaces à des producteurs locaux et/ou bio. La cour Treuille de Beaulieu pourrait-elle être utilisée à cet effet ? Nous mettons bien en évidence la transition numérique mais Sciences Po pourrait également s'affirmer à la pointe de la transition nutritionnelle.

Clément DELORAS

Je pense que le projet de la cour Treuille de Beaulieu nous permettra de cultiver notre jardin. Je crois que les conseils ont désormais l'habitude d'avoir un suivi, à l'initiative du directeur, assez régulier des différents projets qui animent Sciences Po. Je me réjouis de ces rendez-vous qui sont une occasion régulière d'échange. Il s'agit d'une pratique salubre, et nous pouvons nous féliciter de la poursuite de cette démarche. Je vous laisse désormais répondre aux différentes questions.

Frédéric MION

Je vous remercie, Monsieur le Président, pour cette ultime observation. Pour répondre à Monsieur AZOULAI, puis je céderai la parole à Charline AVENEL et à Charlotte DEGOULET pour répondre aux autres questions. Vous avez raison, ce site est secret. Il a été maintenu secret à dessein pendant une large part de ces 200 dernières années, durant lesquelles il a été propriété du ministère de la Défense. La question de la difficulté à repérer les lieux de Sciences Po depuis l'extérieur ne se pose pas uniquement pour l'Artillerie. Même le 27, rue Saint-Guillaume n'est pas si aisé à repérer pour qui ne connaît pas intimement notre quartier. Il nous faut donc penser une signalétique adaptée à des publics intérieurs et extérieurs à Sciences Po. Cette question est déjà en cours de traitement. Les deux seules entrées monumentales dont nous disposons pour l'heure, qui sont plus visibles de l'extérieur, se situent au 28, rue des Saints-Pères (il s'agit de l'ancienne école des Ponts et Chaussées) et, dans une moindre mesure, au 13, rue de l'Université.

Charline AVENEL

Concernant les bibliothèques, vous évoquez le déplacement des magasins, ils seront situés au CTLES afin de disposer de meilleures conditions de conservation, davantage de places, et à des conditions tarifaires plus satisfaisantes. À propos de la restauration, il existe des possibilités dans les cours existantes du campus, au 13 rue de l'Université ou au 28 rue de l'Université voire au 9 rue de la chaise, et nous les explorons. Par ailleurs, nous discutons avec la mairie d'arrondissement pour obtenir une ou deux places de stationnement, mais la négociation est complexe. Des améliorations sont ambitionnées pour l'existant dans un délai d'un an, et nous pourrions compléter des offres de services et de prestations au sein du campus existant, et cela pour l'ensemble des communautés, car les étudiants souffrent du manque de places de restauration, mais les salariés en souffrent également.

Charlotte DEGOULET

Relativement aux courants d'air, Franck BOUTTE est un des membres de l'équipe lauréate, et il a beaucoup travaillé sur la lumière ainsi que la température dans différents lieux. Ses modélisations ont permis d'identifier précisément la pénétration du soleil, et la ventilation naturelle qui s'exercerait dans les différents lieux. Ce faisant, il s'agit d'un sujet pris en compte notamment dans le pavillon. Ce sont des baies pivotantes sur l'ensemble d'une façade. Concrètement, une réflexion a été menée sur ce sujet.

Nicolas METZGER

Nous en avons terminé avec ce point de l'ordre du jour. Nous aurons encore de nombreux échanges sur ce projet au fur et à mesure de son avancement et de l'état des travaux, soit en réunion plénière soit dans le cadre des groupes de travail. Avant de lever partiellement la séance, je remercie les élus du CVEF ainsi que les membres de l'administration qui vont désormais nous quitter. Le Conseil de l'Institut doit à présent régler une dernière question relative à notre prochaine séance au sujet de la nomination du directeur de l'IEP pour le quinquennat à venir.

Clément DELORAS

Pour le CVEF, nous nous retrouverons en février pour une dernière réunion avant l'interruption durant la période électorale. Je vous remercie.

La séance du CVEF est levée et les membres quittent la séance.

II. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Nicolas METZGER

Je me dois de vous rendre compte des débats de la commission de proposition qui s'est réunie durant les mois de décembre et de janvier. En effet, conformément à nos statuts, la commission de proposition a transmis une proposition à notre conseil et au conseil d'administration de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP). Celle-ci comporte uniquement le nom de Frédéric MION et ce choix a été approuvé à l'unanimité des membres présents lors de la dernière réunion de la commission, étant entendu qu'une personne était absente. Il est désormais prévu que notre conseil se prononce sur cette proposition, à l'occasion de notre prochaine réunion, le 13 février. Nous devons cependant préalablement décider si nous souhaitons ou non auditionner le candidat proposé. Il ne s'agit pas d'une obligation mais d'un choix que je vous sou mets démocratiquement. Qui souhaite s'exprimer sur ce sujet ?

Romarc LAZERGES

Est-ce un point discuté au sein de la commission ? Contrairement à la dernière fois, ce nom a été proposé, ce qui personnellement me va bien. Nous avons cette particularité. La décision de la commission est excellente, mais l'audition pourrait formaliser la candidature en vue de la réalisation d'un bilan ensemble de ce quinquennat. Il s'agit à la fois d'une question et d'un commentaire.

Nicolas METZGER

Pour répondre à votre question, le sujet a été débattu par la commission de proposition. De son côté, le conseil de l'administration de la FNSP ne se réunit pas avant sa prochaine réunion : ce faisant, il ne peut pas décider si une audition aura lieu ou non autrement que par email. Olivier Duhamel a lancé cette consultation et je pressens que le consensus au sein du CA sera de ne pas réaliser d'audition. En ce qui nous concerne, nous avons la chance de nous réunir en amont : je préfère par conséquent vous poser directement la question.

Vincent MARTIGNY

Une autre candidate a présenté sa candidature. Comment s'est déroulée l'analyse de son dossier ? Quels sont les éléments déterminants, et ce même si cette candidate n'a pas été retenue ? Sans entrer dans le secret de la commission, nous aimerions certains éléments fournis à la connaissance de ce conseil. Nous connaissons les raisons évidentes de ce choix, mais par principe, conformément à nos statuts, nous aimerions obtenir quelques éléments sur cet examen. En outre, je suis relativement favorable, à l'instar de Romain LAZERGES, à la tenue d'une audition. Je n'ai pas de doute sur notre volonté de renouveler le mandat de Frédéric MION, mais je pense que c'est l'occasion de réaliser un point d'étape. Celui-ci a été élu par ce conseil en 2013, et les conditions de sa réélection seront très différentes des conditions ayant mené à son élection. Le projet de l'Artillerie mérite que le directeur s'exprime sur d'autres sujets sur lesquels son mandat va être porté. Cette audition est saine, et je souhaite que cette audition soit tenue pour toutes les élections. J'avais demandé à ce que cette proposition soit prévue dans les statuts, mais il me semble qu'il s'agit d'une bonne politique.

Nicolas METZGER

Pour vous répondre immédiatement, sans entrer dans le secret des délibérations, le raisonnement, ayant conduit la commission à proposer spontanément le seul nom de Frédéric MION, est double. Tout d'abord, peu de candidats se sont manifestés ce qui a favorisé l'émergence d'un seul nom. En effet, nous n'avions reçu que trois dossiers de candidatures et la presse a relaté ce faible nombre de candidatures. Une sélection sur dossier a été réalisée avant de procéder aux auditions. A chaque étape, une candidature

a été écartée : du point de vue de la plupart des membres de la commission, il eût été difficilement compréhensible que la commission ne joue pas son rôle de filtre. Ce faisant, avec trois candidatures et deux étapes, chacune conduisant à éliminer un candidat, il ne pouvait rester qu'un seul nom. Pour autant, le choix de Frédéric MION est également le fruit d'un raisonnement positif. L'un des principaux arguments étant que Sciences Po est lancée dans un grand chantier de transformation qui nécessiterait une coûteuse période d'acculturation si une nouvelle personne récupérait le dossier. Le nouveau campus parisien doit absolument être prêt en 2021 : nommer un autre directeur en 2018 risque de nous faire perdre au moins six mois de prise en main du dossier, avec tous les risques que cela comporte. L'idée est de conserver autant que possible l'équipe qui permis d'engager ce projet sous de bons auspices. De plus, à l'issue de son premier mandat, Frédéric MION présente un bilan très positif et cela a été un élément déterminant dans le choix de la commission, qui était unanimement favorable à son renouvellement.

Jeanne LAZARUS

Je suis aussi très favorable à la tenue d'une audition parce qu'elle est éclairante en vue d'un bilan. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec votre présentation de ce qui s'est passé, car nous aurions décidé de retirer un candidat après chaque étape de la sélection. Nous aurions pu conserver tous les candidats jusqu'à la fin. Un certain nombre de raisons négatives justifiaient l'écart de la candidate. Néanmoins, elle n'a eu aucune possibilité de passer à l'étape suivante. Clairement, une différence de compétences était observée par la commission, et de connaissances de l'institution ainsi que de capacités de mener tous les fronts de l'institution.

Nicolas METZGER

Vous présentez les choses sous un angle négatif, mon tempérament me conduit à privilégier les angles positifs.

François HEILBRONN

À l'instar de Vincent MARTIGNY, les élections précédentes étaient plus houleuses. Néanmoins, il en est ressorti un point positif. Nous avons entendu les candidats sur leur projet, et cela avait été déterminant. Je partage tout à fait les avis précédents. Ce n'est pas le terme d'audition qui est le bon, mais le directeur candidat à sa réélection pourrait légitimement présenter sa vision pour les cinq années à venir en amont du vote, car nous connaissons d'ores et déjà son bilan.

Nicolas METZGER

Effectivement, l'idée n'est pas de présenter un bilan de l'existant, mais d'évoquer l'avenir. Néanmoins, je suis dans l'obligation de faire référence au terme d'audition, car c'est celui que nos statuts m'imposent.

Solène DELUSSEAU-JELODIN

Rapidement, l'UNEF est d'accord avec les différentes interventions précédentes. Il serait intéressant de réaliser une telle audition, car un dossier complet a d'ores et déjà été transmis sur sa vision de Sciences Po pour les cinq prochaines années. Celui-ci est très intéressant à lire et à étudier, mais il serait aussi judicieux de réaliser une audition pour poser des questions, car des membres de la commission ont pu échanger et demander des points d'approfondissement. Malgré tout, l'ensemble des membres du conseil vont se prononcer sur le renouvellement ou non de Frédéric MION à la direction, et il est important que l'ensemble desdits membres puissent poser des questions. En effet, ils ne disposent pas toujours de représentants de leur groupe politique ou de leur corps électoral dans cette commission. Il est important que tout le monde puisse échanger avec le candidat.

Vincent MARTIGNY

Cela fait partie des prérogatives de ce conseil et de ses responsabilités de pouvoir auditionner le candidat qui fait l'objet d'un large consensus. À ce titre, durant ces dernières, ce conseil était, à tort ou à raison, était considéré comme une chambre d'enregistrement, et le précédent mandat a tenté de sortir de cette pratique, afin de devenir plus proactif. Encore une fois, ce n'est pas un signe de défiance, mais il en va de notre responsabilité d'entendre un candidat, quand bien même celui-ci serait déjà directeur et

administrateur de cette institution, afin de nous évoquer sa vision de l'avenir. Cette question est un principe envers ce conseil, dans ses incapacités d'interroger. De plus, nous votons un certain nombre de réformes proposées par le directeur et administrateur. Ce faisant, il est naturel que nous puissions formuler notre avis. C'est bien la différence entre le conseil de la direction et le conseil d'administration qui se réunit moins régulièrement que nous. Nous pouvons suivre la vie de cette institution et la vie de son directeur, car pour le meilleur et pour le pire, notre institution est très incarnée par son directeur et administrateur. Il est important que ce soit écrit dans les comptes-rendus, car il s'agit d'une question de principe sur la substance même de ce conseil.

Catherine BLANC

J'ai un point de précision relatif à la commission. Est-ce que vous allez réaliser une présentation de cette commission qui s'est réunie ? Un document écrit sera-t-il annexé ? Il s'agit d'un point de détail, mais il est important, en regard du mandat précédent. La situation était beaucoup plus complexe, et les éléments de transparence mettent en avant le travail de la commission ainsi que les critères permettent de désigner le candidat. Ils nous permettent également de nous aiguiller, et ce en dehors de l'audition.

Nicolas METZGER

Le dossier présenté par le candidat retenu vous sera transmis en amont de la prochaine séance. Au besoin, je rappellerai en introduction les raisons qui ont mené la commission à proposer le nom de ce candidat.

Jeanne LAZARUS

La commission n'a pas rédigé de textes.

Catherine BLANC

Il ne semble pas que ce soit prévu dans les statuts.

Nicolas METZGER

Nos statuts prévoient simplement que les deux coprésidents de la commission présentent en conseil les grandes lignes qui ont conduit ladite commission à formuler sa proposition. En revanche, les débats internes à la commission de proposition ne font pas l'objet d'un compte-rendu, seul un relevé de décisions est imposé.

Vincent MARTIGNY

Le fait que les deux présidents présentent un texte écrit est un élément positif.

Jeanne LAZARUS

Il convient de le faire valider.

Vincent MARTIGNY

Il est tout à fait normal que le président de la commission demande à sa commission la fourniture d'un court texte.

Romarc LAZERGES

Tout d'abord, nous avons une question précédente, je ne sais pas si elle a fait l'objet d'une réponse, car je n'étais pas présent. Un écrit est-il disponible ?

Nicolas METZGER

En 2013, il n'y avait pas de document écrit, Renaud DEHOUSSE avait en revanche effectué une présentation du choix de la commission qui figure bien au compte-rendu.

Romarc LAZERGES

Dès qu'un écrit est produit sur un point sensible, il va inévitablement être visible. Nous constatons dans les restitutions réalisées qu'une présentation peut être réalisée de plusieurs manières. J'imagine déjà l'exercice hautement diplomatique qui doit être réalisé. Le Conseil de l'Institut et le conseil

d'administration décident, mais ce n'est pas la commission qui propose. Je préfère en rester sur une décision qui n'est pas nécessairement motivée, en conformité des statuts. En effet, la presse pourrait mettre en évidence certaines raisons. Il s'agit d'un exercice délicat.

Jeanne LAZARUS

Le point important est la manière d'expliquer les raisons qui ont conduit à favoriser la candidature de Frédéric MION plutôt que celle de la candidate, et à fortiori les raisons de son éviction.

Nicolas METZGER

En réalité, nous n'aurions pas beaucoup plus à écrire dans ce texte que ce que nous venons d'évoquer. Cette formalisation écrite me paraît au mieux superflue, au pire dangereuse. Je vous propose que nous nous tenions à nos débats. J'ai attentivement relu les procès-verbaux de 2013 et Renaud DEHOUSSE avait réalisé un compte-rendu oral des propos de la commission, à l'occasion d'une longue et douloureuse réunion. Sur le fond, je partage votre avis et je pense que notre conseil doit jouer son rôle jusqu'au bout. En dépit de vents contraires, j'ai systématiquement plaidé que la commission de proposition respecte scrupuleusement chacune des étapes prévues par nos statuts, malgré le faible nombre de candidatures reçues et les difficultés que cela pose pour faire fonctionner intelligemment cette procédure. Cela aura d'ailleurs permis de se rendre compte que plusieurs points techniques, notamment dans l'organisation des réunions et la manière de communiquer, sont perfectibles. De même, dans le cadre de notre conseil, je pense qu'il est utile et intéressant d'aller jusqu'au bout du processus, en conduisant cette audition.

Le débat est clos, je vous demande à présent de vous prononcer formellement sur la convocation de Frédéric MION en amont de notre vote du 13 février 2018. Aucune procuration n'est établie.

Le principe de l'audition de Frédéric MION est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Je vous remercie de votre participation enthousiaste à cette séance et me réjouis de vous retrouver le 13 février en salle du Conseil, au 13 rue de l'Université, afin de nous prononcer définitivement sur le choix du directeur de l'IEP pour le mandat 2018-2023.

Nicolas METZGER lève la séance à 10 h 56.